

Europe

LES DÉFIS D'UN SCRUTIN VÉRITABLEMENT EUROPÉEN

Rémy Broc, Moïra Tourneur, Théo Verdier

16/01/2019

Le 26 mai 2019, les Français seront appelés à élire leurs représentants au Parlement européen. Rémy Broc et Théo Verdier, du Mouvement européen, et Moïra Tourneur, consultante, analysent les enjeux de ce scrutin sous deux angles : la participation des électeurs et les thématiques qui seront au cœur de la campagne électorale. Ils plaident pour un réel débat d'idées, allant au-delà du niveau national.

Le 26 mai prochain, 45,5 millions de Français seront appelés aux urnes et éliront pour cinq ans leurs représentants au Parlement européen. La campagne des élections européennes marque le temps fort du débat public français sur l'avenir et la vie institutionnelle de l'Union européenne.

Le scrutin impose l'Europe au cœur de l'agenda national, alors que les thèmes propres à la vie politique de l'Union y occupent généralement peu d'espace au quotidien. D'autant plus que les élections du 26 mai 2019 sont les seules programmées cette année dans l'Hexagone, à l'inverse du scénario de 2014 avec un vote organisé tout juste deux mois après les élections municipales.

L'abstention et le vote d'opposition comme principale grille de lecture du scrutin ?

Depuis le passage au suffrage universel en 1979, les élections européennes mobilisent bien moins que les scrutins présidentiels ou même municipaux. Une absence de mobilisation qui a fait de l'abstention l'une des données clés du scrutin. Et pour cause, moins de la moitié des électeurs français se mobilisent le jour du vote depuis les européennes de 1994.

Nous nous sommes demandé si l'abstention aux élections européennes était particulièrement importante au regard des taux de participation affichés à l'ensemble des élections nationales et locales. Des résultats à mettre également en comparaison avec la mobilisation des électeurs pour les votes d'envergure fédérale dans certaines démocraties libérales, aux États-Unis, au Canada ou encore en Suisse par exemple.

Le gouvernement a légiféré en 2018 pour revenir à un vote national aux élections européennes. Les huit eurocirconscriptions françaises mises en place en 2004 ont été supprimées au profit d'une opposition entre listes nationales de 79 candidats, avec un seuil d'éligibilité fixé à 5%. Ce mode de scrutin renforce la perception d'une échéance de mi-mandat et donne l'occasion d'envoyer un signal d'opposition à la majorité élue en 2017 dans le sillage d'Emmanuel Macron. Une dynamique nationale encouragée par les forces d'opposition, et encore illustrée récemment par la formule du « référendum anti-Macron » ou les velléités de présenter une liste aux couleurs du mouvement des « gilets jaunes ».

Les élections européennes sont-elles généralement défavorables au pouvoir en place ? L'analyse des huit scrutins passés démontre que le(s) parti(s) majoritaire(s) à l'Assemblée nationale sont en capacité d'arriver en tête du scrutin, comme ce fut encore le cas en 2009 pour l'UMP ou en 1999 pour le Parti socialiste. Le jeu bipartisan traditionnel des précédents scrutins a néanmoins volé en éclat dès 2014 avec la montée du Front national – devenu le Rassemblement national depuis le mois de juin dernier – qui, après avoir émergé dans les années 1980 en partie grâce à ses résultats aux élections européennes, a recueilli pour la première fois de son histoire plus de 20% des suffrages. Et ce aux dépens du PS de François Hollande qui réalise alors le plus faible score aux européennes d'un parti au pouvoir.

La campagne des européennes saura-t-elle répondre aux préoccupations des Français et des Européens ?

Chaque campagne développe un récit qui lui est propre, fruit de l'interaction entre l'agenda politique national et européen. L'élection de 2009 a vu l'écologie s'imposer comme un thème européen majeur, un domaine où l'Union européenne (UE) pouvait agir efficacement et afficher des ambitions dépassant celle des États membres. Le scrutin de 2014 amorçait la sortie des « polycrises » consécutives à la crise financière de 2008 et la fin d'une ère avec le départ du président de la Commission européenne José Manuel Barroso. Dans l'Hexagone, la campagne de 2014 a également permis au Front national de se présenter comme le « premier parti de France », un message déployé jusqu'au second tour de l'élection présidentielle de 2017.

En 2019, le président de la République Emmanuel Macron, tout comme les forces ultra-conservatrices en France et en Europe, s'alignent pour faire du scrutin une opposition entre « progressistes » et « populistes ». Un scénario qui tend à imposer la politique migratoire et les valeurs européennes au centre du débat des élections européennes. Mais si ces questions occupent l'agenda politique, sont-elles véritablement en accord avec les attentes des électeurs vis-à-vis du scrutin ?

Français et Européens s'accordent sur le fait que « l'union fait la force » : ils comptent sur l'UE pour protéger ses citoyens dans un monde qui vit une transition écologique, géopolitique et numérique. Un impératif qui implique d'intégrer la sphère publique française aux débats qui agitent l'ensemble du continent, pour trouver des compromis en mesure de ménager les aspirations nationales et l'exigence de politiques européennes ambitieuses. En ce sens, les Européens ont choisi les thèmes clés du scrutin : si la hiérarchie de leurs priorités diverge, ils aspirent ensemble à voir l'Union s'emparer de manière décisive des enjeux climatiques, de sécurité et de défense ainsi que de répondre à leurs préoccupations en ce qui concerne l'immigration extra-européenne.

Pourtant, la compréhension des institutions de l'Union européenne – nécessaire à l'émergence d'un espace public propre à l'UE – et du fonctionnement du scrutin fait cruellement défaut en France : 61% de la population ne connaît pas le mode d'élection des députés européens. Dans ces conditions, comment la couverture médiatique peut-elle à la fois allier pédagogie sur le vote et impliquer les Français au débat public européen, en s'affranchissant tant que possible d'une grille de lecture uniquement nationale ? La réponse tiendra à la fois au cadrage des débats appliqué par les rédactions et au volontarisme des partis nationaux pour faire vivre cette campagne européenne.

L'abstention, premier parti des élections européennes ? Une grille de lecture à dépasser

La chute de la participation aux élections européennes

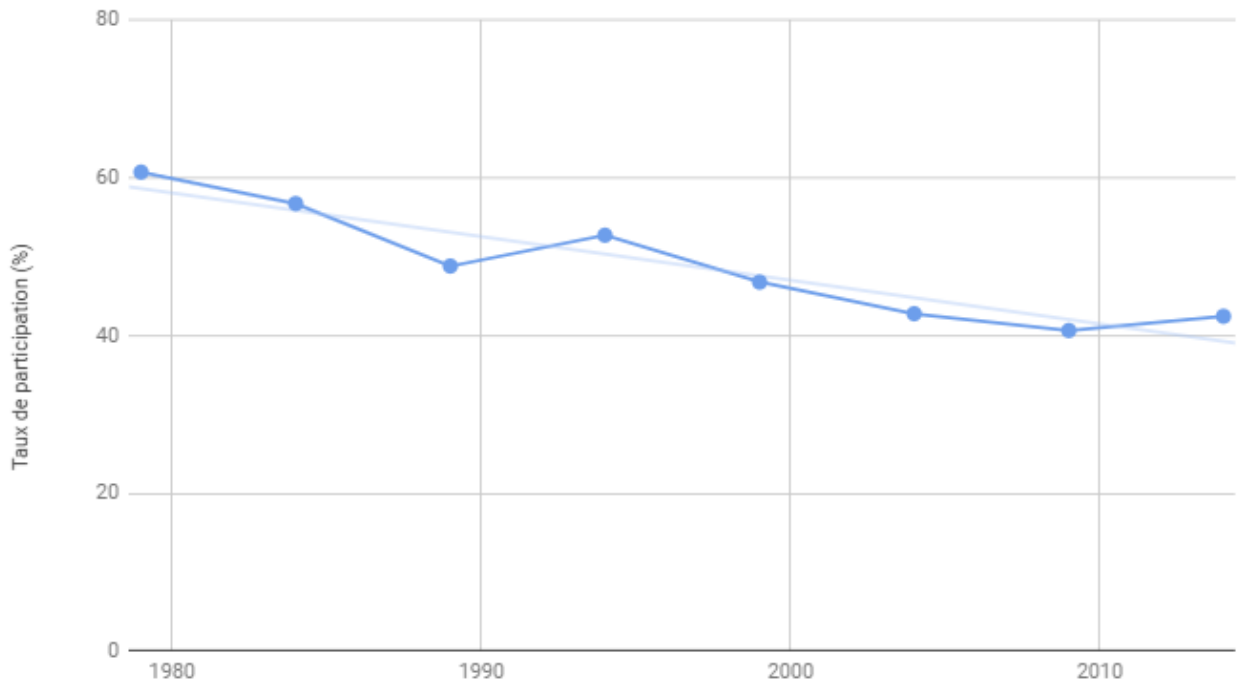
Le 10 juin 1979, Françaises et Français se rendent aux urnes dans le but d'élire, pour la première fois, leurs représentants au Parlement européen. Seul rendez-vous électoral de cette année 1979 en France, ce premier scrutin européen au suffrage universel voit 60,7% des électeurs de l'Hexagone se déplacer pour aller voter.

Presque quarante ans plus tard, à l'aube de la neuvième élection européenne, la question de la participation électorale, notamment en France, inquiète. Depuis 1979, la participation des Français à ce scrutin bi-décennal ne cesse de diminuer, exceptions faites des années 1994 et 2014 où des sursauts de mobilisation électorale tout relatifs ont pu être observés.

En 1989, soit dix ans à peine après les premières élections européennes, l'abstention dépasse le taux de participation. Depuis 1999, l'abstention de plus de la moitié du corps électoral est devenue systématique. Le scrutin européen de 2009 enregistre le taux de participation le plus faible de son

histoire en France : moins de deux électeurs sur cinq se sont rendus aux urnes. Entre les élections de 1979 et celles de 2014 s'est opérée une chute de la participation française de l'ordre de 30%.

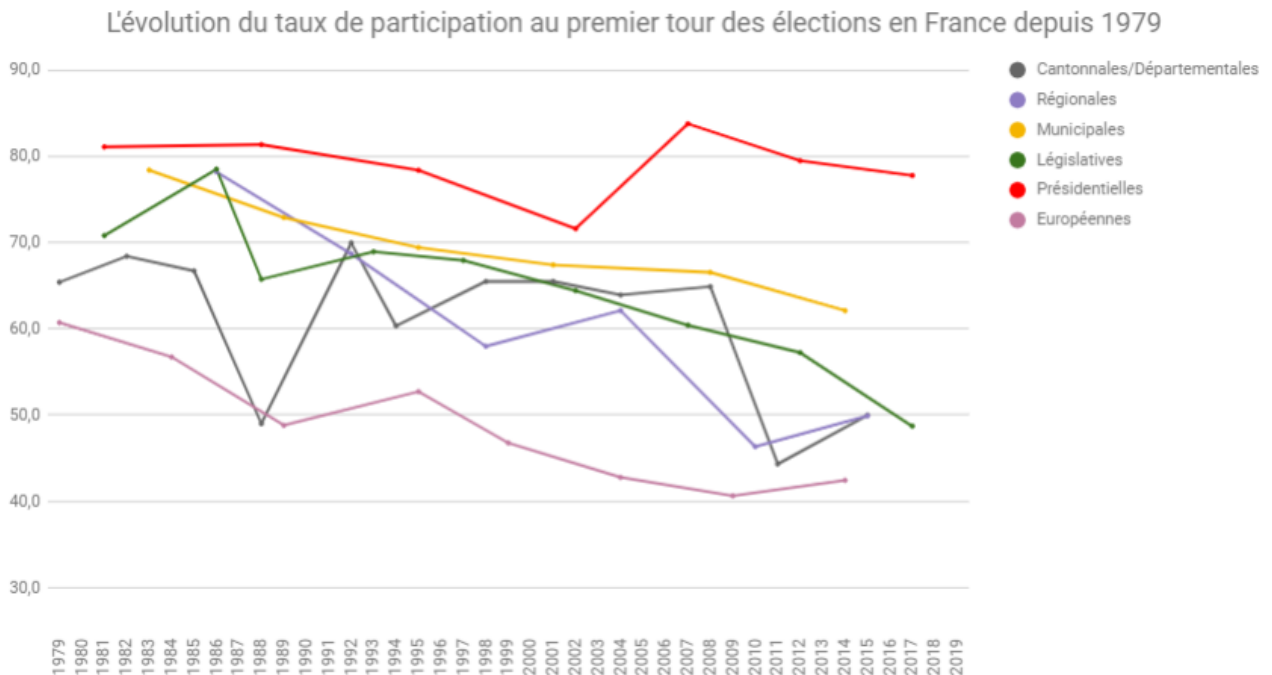
L'évolution du taux de participation aux élections européennes en France depuis 1979



Sources : Ministère de l'Intérieur.

Une décroissance généralisée de la mobilisation électorale en France

La chute de la participation électorale est-elle spécifique au scrutin européen ? Afin de répondre à cette question, nous avons comparé les taux de participation aux élections en France depuis 1979.



Sources : Ministère de l'Intérieur, La Documentation française, France-politique.fr et Europarl.europa.eu.

Afin de permettre une meilleure lisibilité, seuls les taux de participation aux premiers tours ont été pris en compte, les écarts de participation entre premiers et seconds tours sur la période étudiée étant par ailleurs particulièrement réduits.

Plusieurs constats peuvent être dressés :

- les élections présidentielles constituent l'échéance électorale la plus mobilisatrice avec 80,5% de participation en moyenne, contre 48,9% pour les européennes, scrutin le moins engageant du paysage politique national ;
- le taux de participation de l'ensemble des élections françaises affiche une tendance à la baisse, quel que soit le type de scrutin, hors référendums ;
- les élections municipales restent l'élection locale qui déplace le plus d'électeurs. Les échelons intermédiaires – les scrutins départementaux et régionaux – souffrent en revanche d'une désaffection croissante ;
- le taux de participation aux élections législatives, d'abord supérieur à 70%, est en chute libre depuis la fin des années 1980, plus encore depuis 2002 et le positionnement du scrutin quelques semaines seulement après l'échéance présidentielle. Aux dernières élections de 2017, moins de 50% des électeurs se sont déplacés. Ce taux reste cependant supérieur à celui des élections européennes : il est intéressant de noter que ces deux scrutins visent à élire des représentants au sein d'organes législatifs ; pourtant, le scrutin de liste (élection

européenne) mobilise moins qu'une élection au vote uninominal (législatives françaises).

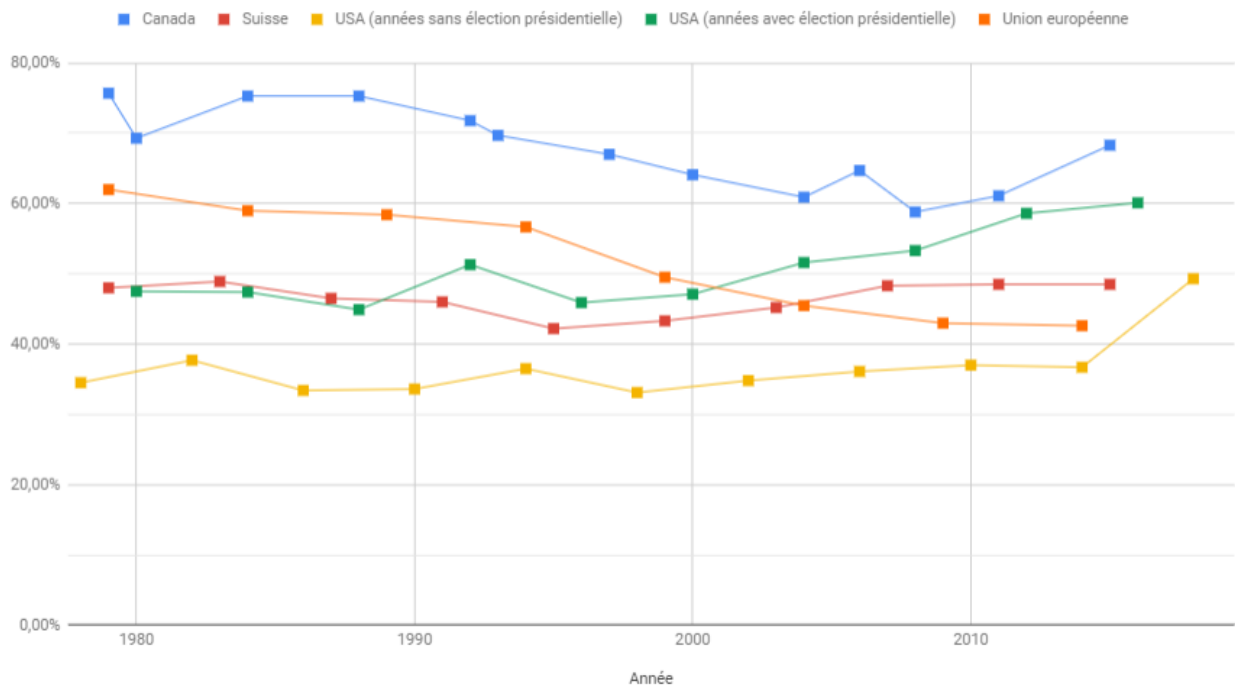
On peut noter en complément la forte capacité de mobilisation des Français lorsque l'avenir de la construction européenne et la place de la France au sein de l'UE sont directement mis en jeu : assez ironiquement, les deux référendums aux taux de participation les plus élevés sur les quatre de la période (1988, 1992, 2000 et 2005) sont consacrés aux enjeux européens. Il s'agit du référendum sur le traité de Maastricht en 1992 et celui sur le traité constitutionnel européen en 2005. Ils ont mobilisé respectivement 69,6% et 69,3% des électeurs. En comparaison, seul un tiers des Français (30,1%) a pris part au référendum de septembre 2000 sur le passage au quinquennat.

Un des arguments souvent avancé pour expliquer le faible taux de participation aux élections européennes en France est celui de l'éloignement : l'Union européenne représenterait des institutions éloignées des lieux de vie des Français. Si cet argument était appliqué *stricto sensu*, la participation électorale serait plus importante aux municipales, cantonales puis régionales et serait décroissante jusqu'aux européennes. Pourtant, les élections présidentielles sont celles qui passionnent le plus les Français, quand bien même l'État est, exception faite du niveau européen, l'échelon le plus éloigné des territoires. Un constat lié à la nature des institutions de la V^e République : la vie politique reste rythmée par les élections présidentielles bien plus que par les élections locales. Dans ce cadre, il est intéressant de mettre en comparaison les taux de participation électorale observés en France avec ceux d'États fédéraux.

Quel taux de participation pour un scrutin législatif d'envergure fédérale ?

Institution d'essence fédérale, le Parlement européen représente l'intérêt des 446 millions de citoyens européens – sans compter la population britannique. Son positionnement supra-national interroge le rapport des citoyens à une élection par nature plus lointaine qu'un scrutin local. La comparaison avec la mobilisation des électeurs pour les élections parlementaires de niveau fédéral dans certaines des démocraties libérales les plus proches de l'Union européenne – le Canada, les États-Unis et la Suisse – complète l'éclairage donné à travers cette étude concernant l'analyse de la participation en vue des élections européennes de mai 2019.

Comparaison du taux de participation à l'élection de la chambre basse du Parlement fédéral au Canada, en Suisse, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne



Sources : The electoral system of Canada, Chief Electoral Officer of Canada ; Statistical Abstract of the United States ; Parlement européen ; Office fédéral de la statistique de la Confédération suisse.

Les élections de la chambre basse du Parlement dans les quatre démocraties fédérales étudiées affichent des taux de participation variables :

1. Canada : 67,8% de participation en moyenne ;
2. États-Unis : 50,7% de participation en moyenne lorsque le scrutin est organisé en parallèle de l'élection présidentielle, le taux de participation moyen chute à 36,8% lorsque le vote est déconnecté de l'élection du président ;
3. Union européenne : 48,9% de participation en moyenne sur l'ensemble des États membres ;
4. Suisse : 46,5% de participation en moyenne.

États-Unis, Canada : la désignation de l'exécutif comme facteur clé de la participation

Les élections générales canadiennes suscitent le plus fort taux de participation parmi les quatre scrutins pris en compte. La mobilisation des Canadiens dans les urnes dépasse à trois reprises le seuil de 75% sur la période analysée, en 1979, 1984 et 1988. Elle se stabilise autour d'un taux de 60% de participation au cours des six scrutins organisés depuis le début des années 2000, avec un pic à 68,3% en 2015.

Les députés canadiens sont élus pour un mandat d'une durée maximale de quatre ans via un scrutin uninominal majoritaire à un tour. La majorité formée à la Chambre des communes canadienne désigne *de facto* son leader comme candidat au poste de Premier ministre. Le scrutin de 2015 a abouti à l'arrivée au pouvoir de l'actuel Premier ministre canadien, Justin Trudeau.

Aux États-Unis, les membres de la Chambre des représentants sont élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour pour un mandat de deux ans. Le vote est groupé avec l'organisation des autres scrutins locaux et nationaux – le fameux *Election Day* de début novembre. Tous les deux ans, la chambre basse américaine est désignée en même temps que le président des États-Unis, tandis que le scrutin suivant constitue l'échéance de mi-mandat – les *midterms* – du chef de l'exécutif. Ces deux scénarios produisent une mobilisation variable des électeurs :

- la participation en année d'élection présidentielle affiche une tendance à la hausse sur la période analysée et se place au-dessus de la barre des 50% depuis le scrutin de 2004, avec un pic à 60,1% lors du scrutin tenu en parallèle de la dernière présidentielle de novembre 2016 et de l'élection de Donald Trump ;
- les *midterms* mobilisent traditionnellement moins de 40% des électeurs. 36,7% des Américains en âge de voter se sont ainsi rendus aux urnes en 2014.

Le scrutin de novembre 2018 aux États-Unis fait exception avec une hausse de la participation historique à hauteur de 49,3% de participation, suivant la tendance de 2016 et attestant de l'évolution du système politique états-unien sous la présidence de Donald Trump.

De 40% à 50% de participation : la jauge des élections européennes

En Suisse, l'élection des membres du Conseil national mobilise les électeurs de manière stable sur la période étudiée, avec un taux de participation oscillant entre 42,2% en 1995 et 48,5% en 2015. Les députés sont désignés sur une base mixte, alliant élections uninominales majoritaires simples à un tour et scrutin de listes à la proportionnelle en fonction des cantons.

Les élections européennes ont mobilisé 42,9% des électeurs en 2009 et 42,6% en 2014. La participation affiche une tendance à la baisse depuis la mise en place du suffrage universel – 61,9% et 58,9% des Européens se sont mobilisés en 1979 puis en 1984 – avant de se stabiliser entre 40% et 45% depuis 2004 et l'élargissement de l'Union européenne à 24 pays membres. Une évolution sensiblement similaire à celle du taux de participation aux élections européennes en France.

À l'approche des élections de mai 2019, les taux de participation importants des premières échéances européennes ne semblent plus pouvoir être atteints. Le scrutin affiche néanmoins un

niveau de mobilisation comparable aux votes étudiés en Suisse et aux États-Unis hors année d'élection présidentielle. N'amenant pas à la désignation de l'exécutif, ces échéances se stabilisent en définitive entre 40% et 50% de mobilisation du corps électoral. Et ce tant pour un système démocratique somme toute récent comme l'est l'Union européenne qu'au sein de démocraties aux institutions bien plus anciennes, aux États-Unis et en Suisse.

Le jeu suit l'enjeu

La prise en compte du résultat de l'échéance législative dans la composition du gouvernement apparaît également comme l'un des facteurs clés de la participation dans un système fédéral, aux États-Unis comme au Canada. Si la temporalité et l'organisation de scrutins groupés comme aux États-Unis semblent être des éléments à prendre en compte, la capacité des électeurs à désigner les tenants du pouvoir exécutif demeure le moteur le plus tangible de la mobilisation électorale. Des résultats à mettre en parallèle de la participation massive des Français à l'élection présidentielle en comparaison des autres scrutins. Les élections européennes bénéficieraient en ce sens du maintien du système des *Spitzenkandidaten*, selon lequel la tête de liste de la première force politique issue du scrutin a vocation à devenir président de la Commission européenne.

L'hypothèse d'un vote sanction contre le gouvernement aux élections européennes : quelle tendance depuis 1979 ?

Au cours de son histoire, le rendez-vous électoral européen a régulièrement donné lieu à la tenue de débats propres à l'Hexagone. Et ce dès la mise en place du suffrage universel en 1979, lors duquel le RPR de Jacques Chirac et l'UDF emmené par Simone Veil s'affrontent – bien qu'alliés à l'Assemblée nationale – pour la seule fois de l'histoire du scrutin.

En mai 2019, les élections européennes constitueront la première échéance électorale depuis les élections présidentielles et législatives ayant permis à Emmanuel Macron d'accéder au pouvoir. Les difficultés du gouvernement depuis la crise des « gilets jaunes » et la tentation pour les partis politiques de tous bords d'infliger une première défaite à la majorité tendent à polariser la campagne des européennes autour d'enjeux nationaux.

Étant donné le modèle de gouvernance vertical de la V^e République, ce prisme d'opposition au président et à la majorité en place revient régulièrement dans l'analyse des élections locales et européennes en France. Dans cette optique, il est intéressant d'investiguer les résultats des partis majoritaires à l'Assemblée nationale en France au moment des différents scrutins européens.

Année	Parti(s) majoritaire(s) à l'Assemblée nationale	Résultat	Arrivé en tête du scrutin
1979	UDF	27,6%	Oui
	RPR	16,3%	
1984	PS	20,7%	Non
1989	UDF - RPR	28,8%	Oui
1994	UDF - RPR	25,8%	Oui
1999	PS	21,9%	Oui
2004	UMP	16,6%	Non
2009	UMP	27,8%	Oui
2014	PS	13,9%	Non

Ces résultats appellent plusieurs observations :

- sur les huit élections organisées depuis 1979, le parti au pouvoir en France au moment du scrutin est arrivé en tête à cinq reprises ;
- le parti au pouvoir recueille traditionnellement plus de 20% des voix. L'UDF seule puis l'alliance UDF-RPR ont remporté plus de 25% des voix à trois reprises à l'occasion des élections européennes de 1979, 1989 et 1994. Une performance réitérée par l'UMP de Nicolas Sarkozy en 2009;
- en revanche, l'UMP en 2004 et le PS en 2014 enregistrent, à dix ans d'intervalle, les plus faibles résultats pour un parti au pouvoir au moment des élections européennes. Le Parti socialiste de François Hollande recueille ainsi moins de 15% des voix en 2014 ;
- dans l'opposition, l'alliance UDF-RPR a réalisé un score historique en 1984 avec une liste emmenée par Simone Veil rassemblant plus de 43% des voix. Le Front national a lui dépassé le seuil de 20% des voix pour la première fois de son histoire lors du scrutin européen de 2014, en parallèle de la chute historique du PS.

La victoire du Front national aux dernières élections européennes pourrait se voir consolidée au soir du 26 mai 2019. Le parti de Marine Le Pen devra par contre mener une bataille bien plus rude contre La République en marche – les deux formations étant en tête des sondages – que contre le PS en 2014. Du côté de la majorité, l'historique récent des élections européennes en France démontre en tout cas la possibilité d'arriver en tête du scrutin, d'autant plus que la liste LREM fera face à une opposition éclatée, sans coalition importante constituée à gauche ou à droite.

Les thèmes de la campagne : analyse des thématiques qui préoccupent les Français et les Européens

Si l'élection au Parlement est européenne, force est de constater que les 27 nationalités vont avant tout voter pour des considérations qui leur sont propres. Entre le 23 et le 26 mai 2019, ce sont bien 27 élections différentes qui auront lieu dans toute l'Europe, et avec elles 27 campagnes différentes. Il existe toutefois des thématiques communes qui, loin d'être perçues uniquement à travers le prisme européen, seront adaptées et débattues dans des cadres nationaux.

Climat, terrorisme, migrations, au cœur de préoccupations qui transcendent les frontières

Les enquêtes Eurobaromètres réalisées chaque semestre pour la Commission européenne mettent en avant trois thématiques qui semblent être au cœur des préoccupations des Européens :

- la lutte contre le réchauffement climatique,
- la lutte contre le terrorisme,
- l'immigration.

L'Union européenne comme échelon privilégié de l'action climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est un combat qui, par essence, transcende les frontières. Sur ce point l'Union européenne apparaît comme un acteur incontournable. En août 2018, elle était considérée en France comme l'échelon le plus efficace pour mener des politiques environnementales, devant l'échelle nationale et régionale.

La protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique reposent en partie sur les politiques de transition énergétique. À ce propos, trois Européens sur quatre (73%) sont favorables au développement de la politique énergétique de l'Union, particulièrement à Chypre (88%), en Allemagne (88%) et en Belgique (83%). L'Autriche (58%) et la Finlande (57%) sont les pays exprimant le plus faible soutien. L'UE doit, pour les Européens interrogés par l'Eurobaromètre, accomplir principalement trois missions : développer les énergies renouvelables, protéger l'environnement et enfin garantir des prix raisonnables de l'énergie pour les consommateurs. Des priorités en accord avec les actuelles lignes directrices de la Commission européenne, qui a fait du développement de l'**Union de l'énergie et du climat** l'une de ses priorités depuis 2014.

Les Européens partagent ici une vision commune du rôle de l'Union. L'écologie sera l'un des thèmes qui animera la campagne des européennes à travers les 27 États membres. Néanmoins, chaque pays s'approprie différemment le sujet et plusieurs approches émergent. Le développement des énergies renouvelables arrive en tête dans neuf États membres dont la Suède (70%), le Danemark (62%) et la Finlande (60%). La protection de l'environnement constitue le principal objectif à tenir pour les citoyens de cinq pays : Chypre (58%), Slovénie (50%), Malte (49%), Allemagne (46%) et Irlande (41%). Douze États membres accordent au contraire une attention particulière à la garantie de prix raisonnables dans le secteur de l'énergie. Cet objectif est notamment cité en premier lieu au Portugal (56%), en Lettonie (52%) et en Bulgarie (50%).

En France, le débat a pris une tournure particulière avec l'émergence des « gilets jaunes » et la contestation de la taxation écologique du carburant. Au niveau européen, les Français mettent toutefois l'accent sur le développement des énergies renouvelables et la protection de l'environnement.

L'Union appelée à jouer un nouveau rôle pour assurer la sécurité des Européens

Au centre de l'actualité de l'Union européenne en 2015 et 2016, le terrorisme demeure le sujet d'inquiétude majeur des Européens, devant le développement du crime organisé. Dans une enquête européenne parue en juin 2017, seuls 68% des sondés déclaraient que l'UE constituait un lieu sûr pour vivre, bien que 82% d'entre eux estiment que leur pays de résidence l'était suffisamment.

À l'opposé d'une vision uniquement sécuritaire de l'UE, la libre circulation des personnes et des biens bénéficie d'un large soutien. 75% des Européens voient Schengen comme un avantage pour leur pays et 55% que l'espace Schengen contribue à la sécurité de l'UE. Plutôt que de remettre en cause cet acquis de la construction européenne, les citoyens s'attendent aujourd'hui à voir l'Union européenne jouer un nouveau rôle pour sécuriser son territoire. Trois Européens sur quatre seraient favorables à l'émergence d'une politique de sécurité et de défense commune. Et ce particulièrement à Chypre, en Allemagne (86%) et en Espagne (82%). Dans le même ordre d'idées, le renforcement de la coopération policière européenne est soutenu par 92% des citoyens européens.

Quelle réponse face à la perception négative de l'immigration extra-européenne ?

Sur la question migratoire, 68% des Européens sont favorables à une politique européenne commune en la matière, score constant depuis 2017. Ce sentiment est majoritaire dans tous les pays de l'Union, sauf en République tchèque (41% de personnes favorables contre 54% non favorables) et en Hongrie (48% favorables contre 49% non favorables). À l'inverse, on note un taux

d'avis positif particulièrement important en Allemagne (85%), à Chypre (84%), aux Pays-Bas (82%) et en Espagne (82%). La France se retrouve dans la moyenne européenne avec 68% de sondés favorables.

À travers le terme de « politique migratoire », deux éléments distincts semblent entrer en jeu : d'un côté l'immigration intra-européenne est perçue positivement par 65% des Européens, avec une tendance à la hausse depuis le printemps 2015. En parallèle, l'immigration extra-européenne est rejetée par 52% des Européens, qui en ont une perception négative.

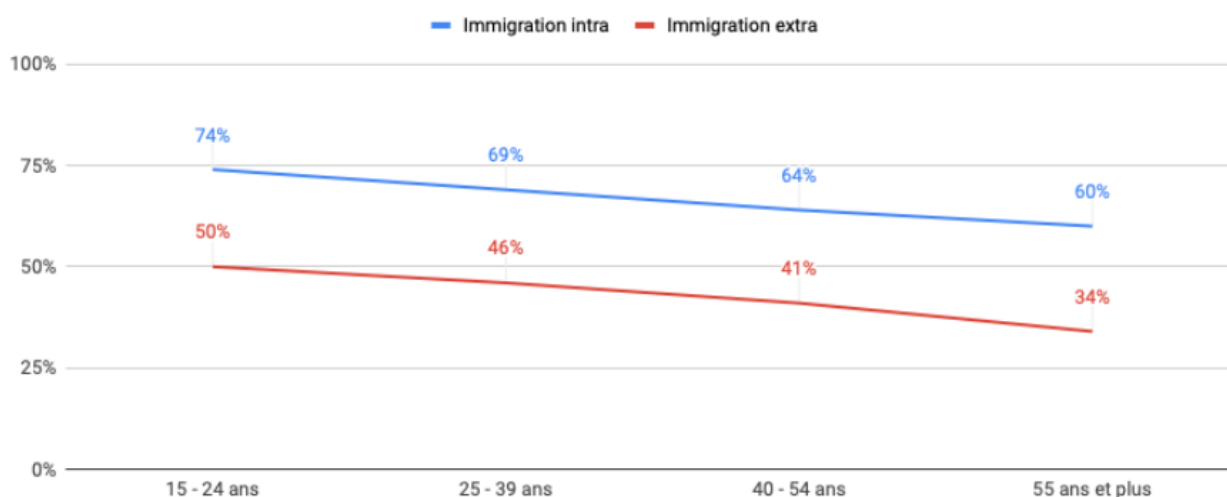
L'immigration intra-européenne est particulièrement plébiscitée en Irlande (87%), en Suède (83%) et au Luxembourg (82%). Au contraire, elle est perçue de manière négative par 50% des habitants en Lettonie, à Chypre, en République tchèque et enfin en Italie (48%).

Les Européens se retrouvent dans une certaine appréhension de l'immigration extra-européenne, rejetée par 75% des Chypriotes, 81% des Hongrois, 80% des Tchèques et 83% des Slovaques et 80% des Lettons. Au contraire, c'est en Espagne (27%), au Portugal (31%) et en Irlande que ces scores sont les plus faibles. La France est là encore dans la moyenne (36% de sentiment positif pour 55% de négatif).

Afin de mieux comprendre comment se structure le sentiment des Européens à propos des migrations intra et extra-européennes, deux variables sont à prendre en compte :

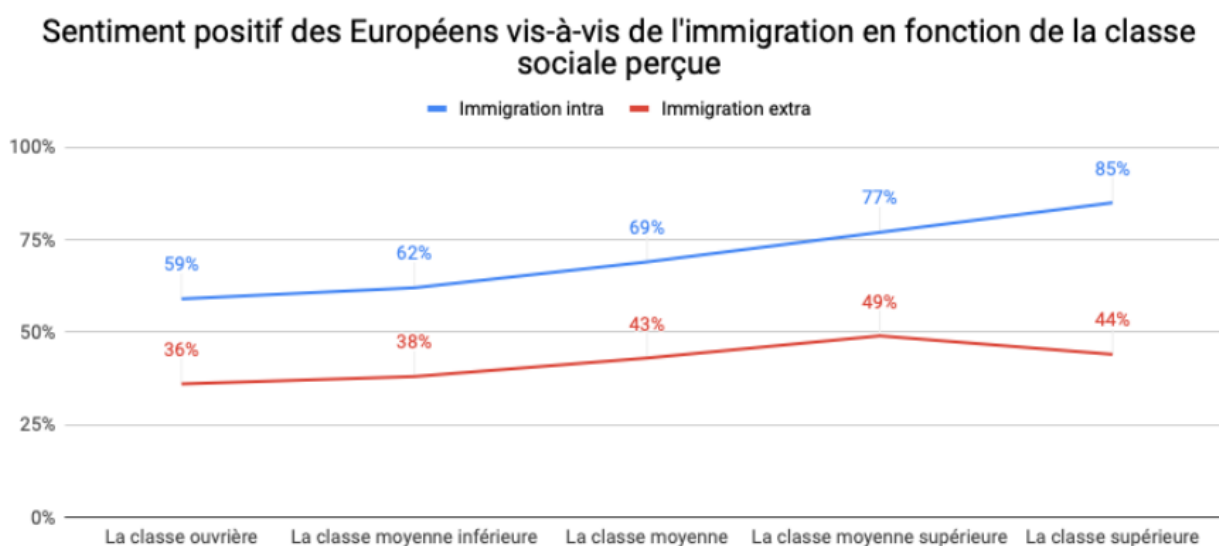
- d'un côté l'âge, plus les Européens sont âgés, plus ils expriment un sentiment de rejet vis-à-vis de l'immigration, tant intérieure qu'extérieure.

Sentiment positif des Européens vis-à-vis de l'immigration en fonction de l'âge



Source : [Eurobaromètre standard 89](#), Kantar Public Brussels, juin 2018, p. 41.

- La même observation est faite par rapport à la classe sociale représentée des individus. Schématiquement, plus on se sent appartenir à une classe sociale supérieure, plus on a tendance à avoir une bonne opinion de l'immigration intra-européenne. On observe le même phénomène vis-à-vis de l'immigration extra-européenne sauf dans le cas de la catégorie de personnes estimant faire partie des plus fortunées.



Source : [Eurobaromètre standard 89](#), Kantar Public Brussels, juin 2018, p. 41.

Si l'immigration extra-européenne a particulièrement mauvaise réputation en Europe, il faut rappeler qu'elle est principalement associée dans l'espace public aux filières d'immigration clandestine. Sur ce sujet, 85% des Européens estiment qu'il faut que des mesures supplémentaires soient prises en faveur de la lutte contre l'immigration irrégulière, notamment en Grèce (95%) et en République Tchèque (94%).

Quant à savoir qui doit prendre ces décisions, 61% des Européens considèrent que l'Union européenne a un rôle important à jouer dans ce domaine, plus particulièrement en Allemagne (79%), au Danemark (75%) et en Espagne (75%). La proportion de pays souhaitant que des mesures soient prises au niveau national a diminué depuis novembre 2017 dans 17 États membres.

Une hiérarchie des priorités propre à chaque État membre

En conclusion, sur le climat, la sécurité et la politique migratoire, les citoyens de l'Union demandent des réponses européennes ambitieuses, qui transcendent les frontières nationales. Ils mettent

l'accent sur le renforcement l'Union de l'énergie et du climat ainsi que l'émergence d'une politique européenne de sécurité et de défense. La population des différents États membres diverge toutefois sur la priorisation des problématiques et des solutions. Les partis européens devront adopter une plateforme politique suffisamment souple pour apporter une réponse à la fois cohérente sur le plan européen et satisfaisante au niveau national pour espérer marquer des points au cours de la campagne.

L'opinion des Français et la campagne des élections européennes

Un intérêt pour l'Union européenne

Une étude BVA publiée en décembre 2018 pour la presse quotidienne régionale note que 54% des Français se disent intéressés par les élections européennes, notamment les sympathisants de la majorité parlementaire (72%). Si l'intérêt pour le scrutin augure du dynamisme de la campagne partisane, il reste bien supérieur au taux de participation effectif des Français aux élections européennes depuis 1994 ainsi qu'à la mobilisation espérée pour 2019. En juillet 2018, Ipsos mesurait que 42% des Français étaient certains d'aller voter aux élections européennes, confirmé en décembre 2018 par BVA qui pronostiquait un taux de participation entre 45% et 50%.

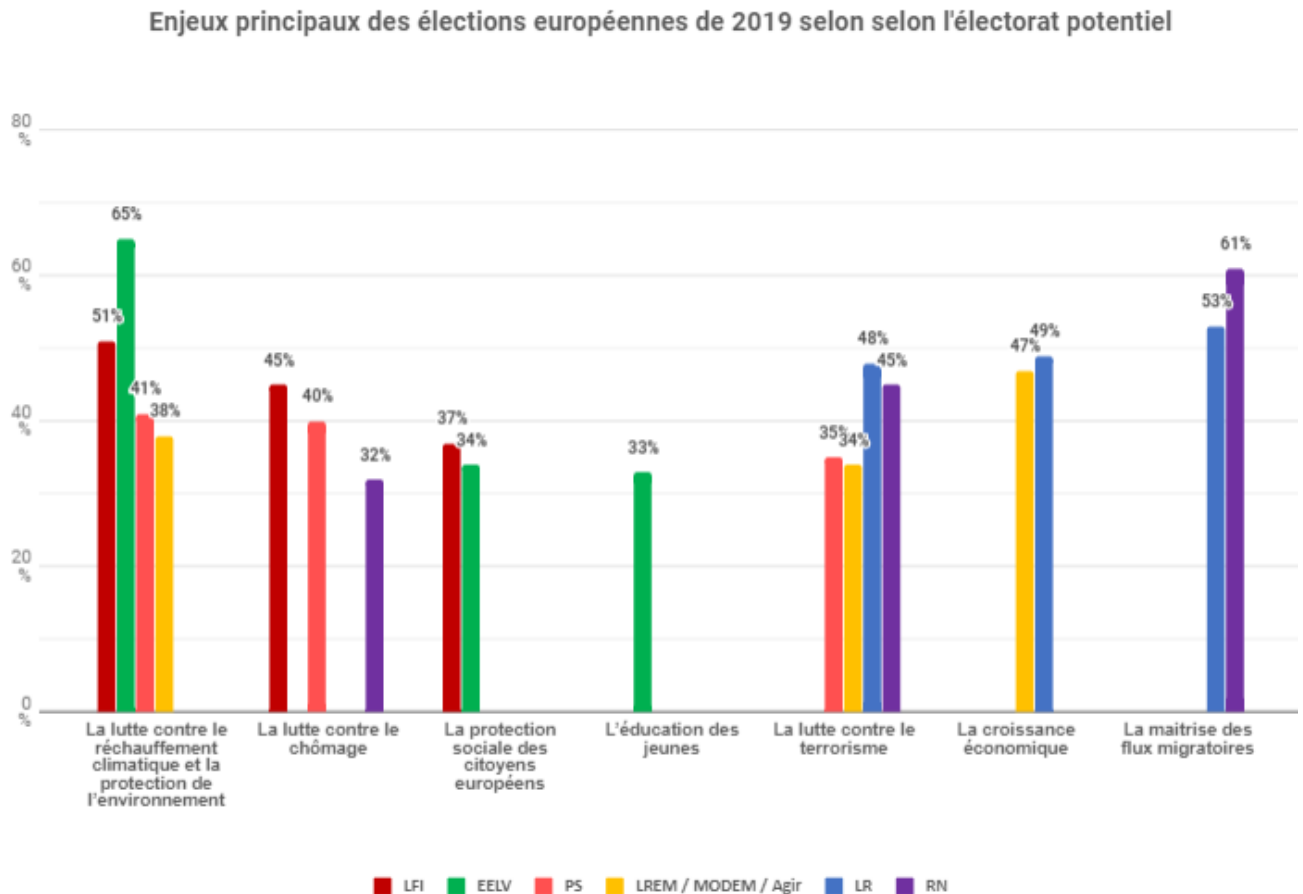
En complément, six Français sur dix (61%) affirment qu'appartenir à l'UE est une bonne chose, et que la France a bénéficié de son appartenance à l'UE (64%). À quelques mois des élections européennes, le Parlement européen souffre par contre d'une image contrastée : 75% des Français déclarent en avoir une perception neutre ou négative. Un résultat à mettre en parallèle de la lecture que font les Français du fonctionnement démocratique de l'Union européenne : 47% n'en sont pas satisfaits. En ce sens, plus d'un Français sur deux souhaite que le Parlement européen joue un rôle plus important à l'avenir.

Un clivage partisan clairement identifié

Parmi les principaux enjeux de la campagne relevés par Elabe pour BFMTV, on retrouve les priorités déjà identifiées au niveau européen : en tête, la lutte contre le terrorisme (37%) puis la lutte contre le réchauffement climatique (35%) et enfin la maîtrise des flux migratoires (35%).

Plus précisément, on observe ici un retour du clivage droite/gauche entre les Français : les sympathisants des différents partis de gauche sont davantage sensibles aux questions environnementales, alors que les électeurs potentiels de la droite se concentrent sur les questions sécuritaires et migratoires. L'électorat potentiel de La République en marche (LREM) se place au centre-droit du jeu politique, privilégiant – dans l'ordre de priorité – la croissance économique, la

lutte contre le réchauffement climatique et la lutte contre le terrorisme.



Source : Sondage Elabe pour BFMTV, novembre 2018.

Note de lecture : le graphique ci-dessus présente les trois enjeux cités en tête par les potentiels électeurs de chaque parti politique. Par exemple : 33% des électeurs d'Europe Écologie-Les Verts souhaitent que l'éducation des jeunes soit un des principaux enjeux des élections européennes.

L'étude détaille ainsi les priorités de chaque électorat potentiel :

- France insoumise : la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement (51%), la lutte contre le chômage (45%) et la protection sociale des citoyens européens (37%);
- Europe Écologie-Les Verts : le réchauffement climatique et la protection de l'environnement (65%), la protection sociale des citoyens européens (34%) et l'éducation des jeunes (33%);
- Parti socialiste : la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement (41%), la lutte contre le chômage (40%) et la lutte contre le terrorisme (35%);
- La République en marche, MoDem et Agir : la croissance économique (47%), la lutte contre le

réchauffement climatique et la protection de l'environnement (38%) et la lutte contre le terrorisme (35%);

- Les Républicains : la lutte contre la maîtrise des flux migratoires (53%), la croissance économique (49%) et la lutte contre le terrorisme (48%);
- Rassemblement national : la lutte contre la maîtrise des flux migratoires (61%), la lutte contre le terrorisme (45%) et la lutte contre le chômage (32%).

On remarquera en complément que le débat sur la légitimité de l'euro et l'utilisation de la monnaie unique semble être derrière nous : 73% des Français souhaitent que la France reste dans la zone euro, thèse largement rejetée par toutes les catégories de population, les ouvriers mis à part. Enfin, nous l'avions évoqué en introduction de cette partie, si les Français analysent ces enjeux dans une double perspective nationale et européenne, ils priorisent pour l'instant l'échelon domestique avant le vote de mai 2019. Ainsi en décembre dernier l'institut BVA montrait que 45% des Français voteraient avant tout en fonction du contexte national alors que 27% se prononceraient en fonction des enjeux européens. Un prisme hexagonal en forte hausse au vu des résultats relevés par l'institut en 2009 et 2014 (mai 2014 : 54%, mai 2009 : 61%), qui relève la forte « polarisation nationale » de ce début de campagne.

Faire le récit d'une élection européenne et nationale

Le Front national est sorti vainqueur des élections européennes de 2014 en déployant une rhétorique essentiellement nationale, en opposition à François Hollande et au gouvernement de Manuel Valls. Le parti de Marine Le Pen était alors la seule des formations arrivées en tête du scrutin à ne pas avoir présenté de candidat à la présidence de la Commission européenne ou même à avoir intégré sa campagne au sein d'une dynamique continentale.

Les Français avaient alors partiellement pris en compte cette innovation démocratique que constitue le système des *Spitzenkandidaten*, rassemblant les campagnes des partis nationaux derrière des candidats européens. À une semaine du scrutin, 57% des électeurs de l'Hexagone déclaraient connaître le candidat socialiste Martin Schulz, contre 48% pour le conservateur et actuel président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

L'opposition des forces politiques européennes

Cinq ans plus tard, les partis politiques de l'Hexagone confirment leur volontarisme européen. Plusieurs formations ont intégré la dimension partisane européenne comme l'un des arguments clés qu'ils défendent devant les Français. Marine Le Pen a fixé les objectifs de sa campagne

européenne dès mai 2018 à Nice en présence du ministre de l'Intérieur italien Matteo Salvini. Ce dernier devrait par ailleurs prendre la tête de l'extrême droite européenne au cours de la campagne.

Du côté des partis traditionnels, l'organisation institutionnelle de l'UE permet aux Républicains et au Parti socialiste de continuer à jouer les premiers rôles au sein de l'Union. Et ce malgré leurs difficultés nationales suite à l'émergence d'En Marche et d'Emmanuel Macron lors de l'élection présidentielle de 2017. Les conservateurs du Parti populaire européen (PPE), auquel appartient LR, ont désigné l'allemand Manfred Weber à leur tête. De son côté, le Parti socialiste européen (PSE) se rassemble derrière le néerlandais Frans Timmermans, actuel premier vice-président de la Commission européenne. S'il est probable que les deux formations arrivent en tête du scrutin à l'échelle de l'Union, les deux hommes devront composer avec les diverses forces politiques d'une assemblée morcelée pour construire une coalition viable et s'imposer auprès des chefs d'État du Conseil européen, qui désignent en fin de compte le président de la Commission.

À gauche, Europe Écologie-Les Verts poursuit sa stratégie d'intégration européenne. La liste de Yannick Jadot portera les couleurs du duo de *Spitzenkandidaten* formé par l'eurodéputée allemande Ska Keller, déjà candidate à la présidence de la Commission en 2014, et son collègue néerlandais Bas Eickhout. Génération.s, le parti de Benoît Hamon, a choisi pour sa part de s'allier à l'ancien ministre des Finances grec Yannis Varoufakis et à son mouvement Diem 25. Jean-Luc Mélenchon et France Insoumise ont été les premiers à définir leur tête de liste nationale pour les élections européennes avec la désignation de Manuel Bompard, puis de Manon Aubry. La dynamique européenne des Insoumis peine cependant à se concrétiser, malgré l'annonce de synergies avec le Bloco portugais et Podemos en Espagne.

Enfin, Emmanuel Macron a fait le choix de s'allier aux centristes et libéraux de l'ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe). Avant cela, le président français a dû renoncer à remettre à plat les structures partisans européennes, sur le modèle de ce qu'il a réalisé en France avec l'éclatement des deux formations traditionnelles de droite et de gauche. La République en marche inscrira ainsi sa campagne de 2019 dans le sillage de l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt et de la Commissaire européenne danoise Margrethe Vestager. Les centristes européens ont désigné pour mener leur combat une *Spitzenteam* de 9 candidats, en opposition au principe de la tête de liste européenne unique, promu énergiquement par l'ADLE jusque-là.

Sur le plan national, la situation du camp centriste illustre toutefois les difficultés persistantes des partis à concilier campagnes européenne et nationale. Le parti présidentiel sera opposé en France à la liste portée par l'Union des démocrates indépendants (UDI), qui siège au Parlement européen

dans le groupe ADLE. Les députés élus en mai 2019 sur les deux listes concurrentes LREM et UDI intégreront ainsi probablement le même groupe parlementaire centriste à Bruxelles et à Strasbourg lors du prochain mandat.

Le défi médiatique : illustrer la dimension européenne du scrutin

Les Français connaissent peu le fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et nous avons déjà vu que le mode de scrutin des élections européennes est relativement peu identifié dans l'Hexagone. Face à l'enjeu essentiel de pédagogie, quelle place les médias nationaux et locaux pourront-ils accorder au débat pluraliste sur l'avenir de l'Union européenne ?

Le groupe France Télévisions est passé à côté de l'échéance de 2014 en refusant de transmettre en direct le débat des *Spitzenkandidaten*. Cinq ans plus tard, l'information télévisée ne semble toujours pas en mesure de mettre l'Europe à son agenda. Plus largement, le morcellement des forces politiques européennes et de leurs homologues nationaux risque de peser dans toutes les rédactions, encourageant les journalistes les moins sensibilisés à lisser les logiques partisanes européennes au profit des positionnements nationaux.

Alors que les différentes mécaniques partisanes prennent une dimension européenne, les rédactions font face au défi du récit d'une campagne à l'échelle du continent. Les élections européennes composent le plus large corps électoral dont les électeurs français soient membres. Comme on l'a vu à l'étude des scrutins canadiens et états-uniens, la participation repose en partie sur la capacité à revaloriser le poids de leurs votes, notamment dans la définition des priorités de la future Commission européenne. La couverture médiatique de la campagne se doit non seulement de valoriser le rôle des *Spitzenkandidaten* européens mais également d'incarner en France les différences idéologiques des partis européens, au-delà des clivages hexagonaux traditionnels. Et ce alors même que le « débat national » lancé par le gouvernement risque d'orienter l'agenda médiatique sur un prisme domestique jusqu'en avril 2019.

La grille de lecture du scrutin dépasse en 2019 la simple analyse de l'abstention et du vote d'opposition au gouvernement. Les enjeux clés pour les Français – la politique migratoire, l'écologie, la sécurité sur le continent – font l'objet d'âpres échanges d'idées à l'échelle de l'Union. Charge aux rédactions, journalistes, influenceurs et relais d'opinion qui feront la campagne de dépasser le canevas national pour faire vivre le débat, base de dialogue et de décision pour leur audience. Les députés élus le 26 mai 2019 siégeront au sein d'une assemblée européenne, faisons-en sorte qu'ils le soient sur la base de leur programme européen.

Retrouvez une tribune des auteurs sur le site d'[Euractiv.fr](https://www.euractiv.fr)